Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 48 (2021)
Heft: 6

Rubrik: Sélection : Heinz Frei

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Heinz Frei

Le handisport est moins médiatisé que le sport dit «valide». Et Heinz Frei est moins connu que, disons, la tenniswoman Belinda Bencic, médaillée d'or aux Jeux olympiques de Tokyo. Pourtant, le parcours du premier est exceptionnel! Le 1er septembre, aux Jeux paralympiques, l'athlète bernois Heinz Frei, 63 ans, a décroché une médaille d'argent lors de la course sur route de handbike. Soit 78 km parcourus à la force de ses bras, sous une pluie battante. C'était la seizième fois qu'il participait aux Jeux paralympiques, avec une récolte cumulée de 16 médailles d'or en athlétisme, handbike et ski de fond. Surhumain!

Au début de cette histoire sportive exceptionnelle, on trouve un accident. Nous sommes en 1978 et le jeune Heinz court la montagne. Il chute et se rompt la colonne au niveau de la cage thoracique. Verdict? Paraplégie. «Est-ce que je vais y arriver? Est-ce que ma vie en fauteuil roulant vaut la peine d'être vécue?», s'est-il demandé. Deux ans plus tard, Heinz Frei reprenait le sport sur une chaise roulante bricolée. La notion de limite constitue la base de son parcours. «Il est important d'avoir des objectifs réalistes menant pas à pas vers le succès et permettant de réaliser ce qui est possible, et non des utopies restant des chimères. Cela implique que l'on accepte au fond de soi qu'il existe des limites», raconte-t-il sur le site d'un fabricant suisse de monte-escaliers.

À Tokyo, sur le Fuji International Speedway, Heinz Frei a pris des risques, arrachant une médaille d'argent, qu'il a décrite comme une médaille d'or. «Aujourd'hui le grand vainqueur, c'est mon corps.», a-t-il déclaré. Après son accident, le sportif avait dû faire connaissance avec ce nouveau corps justement, «jusqu'à ce qu'il devienne (son) ami.» La boucle est bouclée.

STÉPHANE HERZOG

La Session des femmes réclame plus d'égalité

Le dernier week-end d'octobre, le Palais fédéral était entièrement aux mains des femmes: une deuxième Session des femmes, après celle de 1991, a été organisée pour dresser un état des lieux politique de la situation des femmes en Suisse. Principales revendications de la Session: davantage d'égalité, notamment salariale, lutte contre la pauvreté des femmes âgées, création d'un office fédéral pour l'égalité et la famille, et mise sur pied d'un programme de recherche en médecine axée sur le genre. La Session a formulé 23 pétitions en tout, que les deux Chambres fédérales vont examiner. (MUL)

La Suisse libère le «milliard de cohésion»

Fin septembre, le Parlement suisse a validé un nouveau «milliard de cohésion». Il s'agit d'une somme de 1,3 milliard de francs que la Suisse verse à l'UE pour l'aide au développement de ses nouveaux États membres les plus faibles économiquement, en contrepartie du fait que la Suisse profite de l'accès au marché de ces pays. En raison des tensions actuelles entre Berne et Bruxelles, le Parlement voulait au départ assortir le versement du milliard de conditions. Il y a finalement renoncé. (MUL)

L'Australie ouvre une ambassade en Suisse

Après 30 ans, l'Australie rouvre une ambassade en Suisse. C'est une décision plutôt atypique, car de nombreux pays ferment ou rassemblent des ambassades ces dernières années. L'Australie souligne que l'ouverture de cette ambassade renforcera les liens politiques, économiques, stratégiques, culturels et scientifiques qui unissent les deux pays. (MUL)

Des actes de violence épinglés dans les centres d'asile

Dans les centres fédéraux pour les requérants d'asile, des employés des services de sécurité ont fait à plusieurs reprises un «usage disproportionné de la contrainte»: telle est la conclusion d'une enquête. Les cas avérés de comportements disproportionnés et illicites ne constituent toutefois pas un indice de violation systématique des droits des requérants d'asile dans les centres fédéraux, note l'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer, qui a dirigé l'enquête. (MUL)

Le nouvel impôt minimal est «applicable» en Suisse

Le projet des grands pays industrialisés d'introduire un impôt minimal mondial de 15 % pour les multinationales tombe mal pour la Suisse. La réforme touche en particulier les 18 cantons suisses où l'impôt sur le bénéfice est inférieur à 15 %. Sceptique au départ, le ministre des finances Ueli Maurer pense désormais que le projet ne pose «plus réellement problème» et que la nouvelle règle d'imposition est «applicable». (MUL)